

REGLEMENT DU CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE 2018

« Aux jardins »

Article 1 : Organisation

L'Association Culturelle de TOSSIAT (section Photo Club) organise un concours photographique, qui donnera lieu à une exposition le dimanche 24 septembre 2017.

Article 2 : Thème : **Aux jardins**

Article 3 : Conditions de participation

Le concours s'adresse aux photographes amateurs, non membres du Photo Club de Tossiat.

Pour participer, il suffit de faire parvenir 1 ou 2 photographies maximum, au format imposé

20*30 (format 3/2), 20*27 (format 4/3) ou 20*20 (format carré).

La réception doit se faire au plus tard le 8 septembre 2018 à : Mairie de TOSSIAT (100 rue

Louis François Jambon, 01250 TOSSIAT) à l'attention du PHOTO CLUB.

Les photographies, noir & blanc ou couleurs, devront être tirées sur support papier photographique, quelle que soit leur source d'origine (négatif, diapositive, fichier numérique...), et comporter au dos de chacune au minimum le nom de l'auteur, son adresse et

son numéro de téléphone, ainsi qu'idéalement son adresse e-mail.

Afin de faciliter la présentation des photos gagnantes sur le site internet du club, nous

souhaiterions aussi recevoir si possible par e-mail à l'adresse :

photoclub.tossiat@yahoo.fr

un fichier numérique de la ou des photos en format réduit : 1200 pixels pour le grand axe

(exemple 1200*800 pixels pour un format 3/2). La mise à disposition de ce(s) fichier(s) est

optionnelle et ne remet pas en cause la participation au concours.

Article 4 : Exposition

L'exposition des photographies aura lieu lors de l'exposition annuelle du Photo Club, qui se

tiendra cette année les samedi 22 et dimanche 23 septembre 2018 sur les bords de la

Reyssouze à TOSSIAT.

Les photos reçues pour le concours seront exposées le dimanche 23 Septembre.

Dans la mesure du possible, l'intégralité des photographies sera exposée. Au cas où le nombre

de photos reçues serait supérieur à 50, le Photo Club pourrait être amené à réaliser une

présélection des photos qui seraient exposées.

Article 5 : Restitution des Photos

Les photographies seront restituées à l'issue de l'exposition sur place, jusqu'à 17h30, ou lors des permanences du Photo Club. Pour tout retour par courrier, merci de fournir une enveloppe au format approprié, affranchie pour le poids des photos et comprenant les coordonnées du destinataire.

Article 6 : Jury

Le jury sera composé de membres de l'Association Culturelle, section Photo Club. Il sélectionnera les photographies gagnantes.

Les critères de sélection sont par nature subjectifs. Ils tiendront compte, entre autres, de la maîtrise de la composition, de l'originalité et de l'émotion suscitée par les images présentées.

Article 7 : Résultats

Les photographies gagnantes seront désignées par le jury avant l'exposition, et la remise des prix aura lieu publiquement le dimanche 23 septembre 2018 à 11h30 sur le lieu de l'exposition.

Article 8 : Prix

Les prix seront constitués de bons d'achats, livres, et divers autres lots fournis par nos partenaires. Au moins 5 photographes seront primés.

Article 9 : Droits

Les photographies seront libres de droit dans le cadre de la promotion de l'exposition ou de

l'Association Culturelle de TOSSIAT, section Photo Club.

Les photographies gagnantes seront notamment présentées sur le site internet du club, à l'issue de l'exposition.

Article 10 : Réclamations

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents sur l'acceptation du

présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

Par ailleurs, les participants devront s'assurer de l'accord écrit des personnes photographiées

lorsque les photos peuvent mettre en cause le droit à l'image de ces personnes.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable si, par la suite d'un cas de force majeure, ou de

toute cause indépendante de sa volonté, l'organisation du concours ou de l'exposition ne

pouvait avoir lieu, ou en cas de perte, de destruction ou dommages accidentels aux photographies.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

Par courriel : photoclub.tossiat@yahoo.fr

Par téléphone: **Martine Perrat 06 45 88 07 06**

Site internet : [<http://photoclubtossiat.jimdo.com>]